

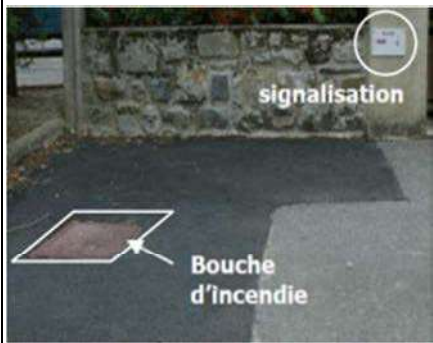
Fiche Technique 12-02

BOUCHE INCENDIE DE 100

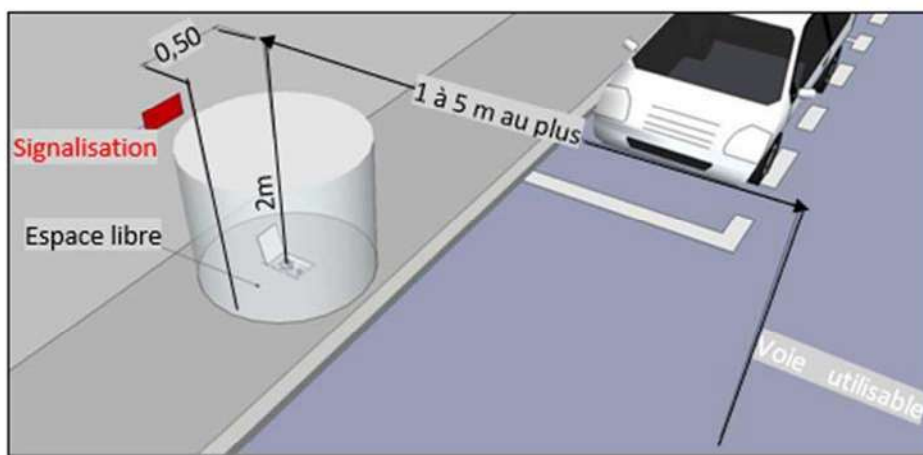
Les bouches d'incendie permettent l'alimentation des moyens des Services d'Incendie et de Secours. Elles sont alimentées par un réseau d'eau sous pression public ou privé. Elles appartiennent à la famille des hydrants.

CARACTERISTIQUES

- Les bouches d'incendie (B.I.) sont normalisées ;
- La pression de fonctionnement est de 1 bar minimum ;
- Les bouches d'incendie sont de diamètre nominal (DN) 100 mm et disposent d'une sortie de 100 mm, assurant un débit de 60 m³/h à 1 bar de pression minimum.

Type de B.I.	B.I. de 100 – 60 m ³ / h
Nombre de sorties de 100 mm	1 avec raccord de type Keyser 100 mm
Débit de référence (sous 1 bar)	60 m ³ /h minimum
	

IMPLANTATION

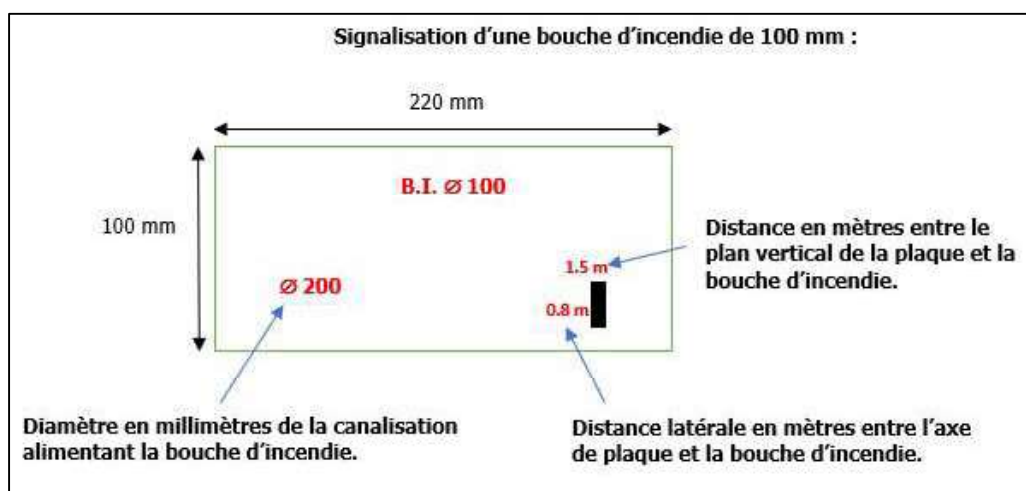


AMENAGEMENTS

- Une bouche d'incendie doit être accessible aux engins en tout temps et en toutes circonstances ;
- Les règles d'installation, de réception et de maintenance devront être respectées par l'installateur, et être conformes aux normes en vigueur ;
- Les bouches d'incendie doivent être situées entre 1 mètre et 5 mètres du bord de la chaussée accessible aux engins d'incendie ;
- Un espace libre de 0.5 mètre minimum autour de la bouche, et de 2 mètres au-dessus, pour faciliter la manœuvre d'utilisation doivent être respectés ;
- Les bouches d'incendie doivent fournir en toutes saisons, un débit minimum de 60 m³/h, selon la zone d'implantation (débit exigible selon le risque) ;
- L'implantation d'une bouche d'incendie doit se faire dans un endroit le moins vulnérable possible à la circulation et au stationnement.

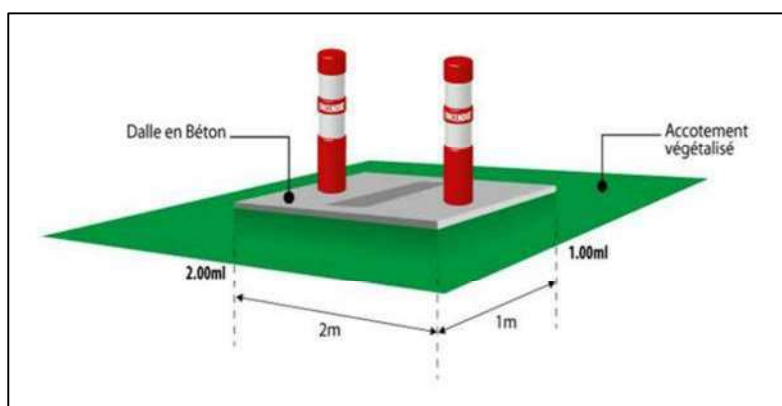
SIGNALISATION

- La signalisation des bouches d'incendie doit être conforme aux normes en vigueur.



CAS PARTICULIERS DES BOUCHES INCENDIE IMPLANTEES SUR LE RESEAU ROUTIER EN SECTEUR RURAL

- Ce type d'équipement ne doit être implanté sur le réseau routier en secteur rural **qu'en dernier recours**, une fois que toutes les solutions d'implantation en conformité avec le RDDECI auront été étudiées et après validation du SDIS suite à son analyse en amont du projet ;
- Une dalle en béton (2 m x 1 m) est créée afin de limiter le recouvrement par la végétation ;
- Deux balises en plastique (poteaux souples), auto-relevables, de couleur rouge portant la mention « bouche incendie » en blanc, sont implantées de part et d'autre du couvercle de la BI pour identifier l'emplacement et empêcher le stationnement ;
- Préciser en blanc sur les balises en plastique (poteaux souples) le débit ;
- Au cas où la BI de diamètre nominal (DN) 100 mm ne fournit qu'un débit de 30 m³/h à 1 bar de pression minimum, il convient de prévoir que le couvercle de la BI soit de couleur rouge ;



Balise routière en plastique autorelevable, équipée de deux colliers rétro réfléchissants blancs.
Dim. : H 750 x Ø 200 mm

